



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

toxicomanie

Question au Gouvernement n° 2765

Texte de la question

SALLES DE SHOOT

M. le président. La parole est à M. Philippe Goujon, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Philippe Goujon. Ma question s'adresse à Mme la ministre de santé et j'y associe Yannick Moreau.

Cette semaine, madame la ministre, vous allez lever un tabou : celui de l'interdiction d'injection de drogue par intraveineuse. Avec la fausse bonne idée des salles de *shoot*, vous rompez le consensus des politiques contre les toxicomanies menées par tous les gouvernements successifs.

En autorisant l'intoxication médicalement assistée, vous légitimez et banalisez l'usage de drogue dispensée sous supervision de l'État, premier pas vers la légalisation. En levant l'interdit, en négligeant le sevrage, seul objectif médical acceptable, vous adressez un message contradictoire aux thérapeutes et aux familles comme aux milliers d'usagers qui cherchent à rompre avec leur addiction, alors que vous luttez si sévèrement contre le tabac.

N'est-ce pas un ancien ministre de l'intérieur, aujourd'hui Premier ministre, qui affirmait qu'en matière de lutte contre la drogue, les interdits sont essentiels ?

Par idéologie, vous sapez les fondements d'une politique de désintoxication et de réduction des risques qui a divisé par cinq les décès par overdose – cinq fois moins qu'en Allemagne, pays des salles de *shoot* ! – et par quatre les contaminations par le VIH, avec une consommation d'héroïne quatre fois moins élevée qu'en Suisse – autre pays des salles de *shoot*.

Outrepassant la censure du Conseil d'État, vous ignorez les condamnations des Académies de médecine et de pharmacie, de l'Ordre des médecins, des Nations unies et des riverains du Xe arrondissement, où la Mairie de Paris ouvrira la première salle.

Consacrez plutôt le million alloué à chaque salle de *shoot* à ouvrir des lits d'addictologie, des appartements et des communautés thérapeutiques (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP*) et à réduire la morbidité liée à l'hépatite C !

Bref, madame la ministre, comptez-vous renoncer à votre projet afin d'aider les toxicomanes à guérir plutôt qu'à s'autodétruire ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et plusieurs bancs du groupe UDI.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

Mme Marisol Touraine, ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes. Monsieur le député Goujon, s'il suffisait de tenir un discours moralisateur, de stigmatisation et de culpabilisation (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*), on se demande pourquoi, après dix ans où vous avez été au pouvoir, il y aurait encore des toxicomanes dans notre pays ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. François Rochebloine. Oh ! Mais arrêtez !

Mme Marisol Touraine, ministre . La vérité, nous le savons, c'est que nous devons aujourd'hui redoubler d'efforts en matière de prévention, comme la loi le prévoit.

Nous avons aussi besoin d'accentuer les efforts en matière de sevrage, et c'est ce que la loi prévoit.

Malheureusement, il n'en reste pas moins que des hommes et des femmes échappent à tous les réseaux, à tous les systèmes, à tous les accompagnements. Aujourd'hui, des hommes et des femmes, que cela vous plaise ou non, monsieur le député, se droguent dans les cages d'escalier, dans les halls de gare et, la nuit, dans les jardins publics. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. S'il vous plaît ! Une question comme celle-ci mérite un peu de silence.

Mme Marisol Touraine, ministre . Trouvez-vous normal, monsieur le député, de laisser ces hommes et ces femmes aller à la dérive ?

En Europe, des pays n'ont pas accepté une telle situation : la Suisse, l'Allemagne, l'Espagne ont bien avant nous engagé des démarches...

M. Antoine Herth. C'est un échec !

Mme Marisol Touraine, ministrepour accompagner et soutenir des hommes et des femmes loin de tout afin qu'ils puissent sortir de la drogue, s'ils le peuvent.

Monsieur le député, ne faites pas comme si cette mesure de soins...

M. Philippe Vitel. Quels soins ?

Mme Marisol Touraine, ministrecorrespondait à une légalisation de la drogue. Les interdits sont nécessaires et nous les réaffirmons. Il n'en reste pas moins que soigner est une exigence.

Vous, vous ne parlez que de sécurité et de morale. Nous, nous parlons de santé et d'accompagnement. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes SRC et écologiste.*)

Données clés

Auteur : [M. Philippe Goujon](#)

Circonscription : Paris (12^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2765

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 avril 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [2 avril 2015](#)